



Conditions générales Arom-A

Aromatologue

En devenant membre de l'association vous devez en respecter les conditions établies dans les statuts et le règlement intérieur. Ceux-ci sont consultables au siège de l'association et téléchargeables sur le site **ecolearoma.com**

1- Pour vous inscrire à un stage d'Aromathérapie vous devez au préalable, adhérer à l'association Arom-A en remplissant **informatiquement** le bulletin d'adhésion (page 2) que vous nous renverrez, accompagné d'un chèque de 20,00 €.

Vous deviendrez membre de l'association pour l'année civile en cours.

2- Remplissez **informatiquement** le formulaire d'inscription de la page 3 en joignant un chèque de 200,00 € correspondant aux arrhes. Vous aurez 10 jours, à compter de l'envoi du dossier par courrier postal, pour vous rétracter en nous en informant par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans cet éventualité, l'intégralité des sommes versés vous sera restituée.

Passé ce délai et en cas de désistement de votre part, l'adhésion et l'inscription resteront acquises à l'association.

Vous pourrez cependant vous inscrire à l'un des stages suivants en fonction des places disponibles sans devoir régler à nouveau le montant de l'adhésion et de l'inscription.

3- Imprimez le bulletin d'adhésion et le formulaire d'inscription au stage et renvoyez le tout accompagné de **deux chèques séparés** à l'adresse suivante :

Arom-A
18, Le Tertret
22150 Ploëuc sur Lié

4- Le premier jour du stage, vous devrez vous acquitter du solde restant à régler (selon l'échéancier pour lequel vous aurez opté sur le formulaire d'inscription).

5- Des tarifs réduits sont applicables sous certaines conditions. Le tarif normal est fixé à **1250,00 €**.

- a) Etudiant (1125,00 €) : -10% (joindre au dossier la photocopie de la carte d'étudiant).
- b) Retraité (1125,00 €) : -10% (joindre photocopie d'un justificatif de la caisse de retraite).
- c) Demandeur d'emploi (1063,00 €): -15% (justificatif de Pôle Emploi daté de moins de 15 jours av. le début du stage).
- d) Famille (2188,00 €) : -25% pour la deuxième personne de la même famille (livret de famille à fournir).

Dans ce dernier cas, pensez à remplir 2 bulletins d'adhésions à l'association et à joindre 2 chèques de 20,00 €.

6- Des facilités de paiement vous sont proposées. Profitez-en !

Le stage peut être réglé en **une, deux, trois ou cinq fois**.

IMPORTANT

**Votre inscription sera effective à réception du dossier complet : bulletin d'adhésion + formulaire d'inscription + les 2 chèques.
Tous les règlements, sans exception, sont à effectuer par chèques à l'ordre de **Arom-A**.**



Bulletin d'adhésion

Année

à l'association

Arom-A

Votre photo

Je soussigné Nom Prénom

déclare souhaiter devenir membre de l'association **Arom-A**.

Date de naissance Lieu de naissance Profession

Adresse

Code postal Ville Pays

Téléphone Portable Mail

Date de l'adhésion

Montant de l'adhésion : **20,00 €** Pour une année, du 1er janvier au 31 décembre

Règlement par chèque :

Chèque n° Banque

En adhérant à l'association **Arom-A**, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à ma disposition au siège de l'association et en téléchargement sur le site (rubrique accueil).

Signature
(précédée de la mention "lu et approuvé")

Fait à

Le



Formulaire d'inscription

Année

à un stage de

Aromatologue

Votre photo

Nom Prénom

Date de naissance Lieu de naissance Profession

Adresse

Code postal Ville Pays

Téléphone Portable Mail

Dates de stage choisi

Du **Au**

Votre choix de règlement :

1 fois 2 fois 3 fois 5 fois

Je désire m'inscrire au stage de Conseiller en Aromathérapie.

Je n'envoie, aujourd'hui, que les arrhes d'un montant de 200,00€, dont je m'acquitte **par chèque à l'ordre de "AROM-A"**.

Chèque n° Banque

J'ai la possibilité de me rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 10 jours à compter de l'envoi de mon dossier d'inscription.

Dans ce cas uniquement, mon règlement me sera restitué.

Dans le cas contraire, je m'engage à régler par chèque le solde du paiement restant à effectuer, le premier jour du stage (selon l'échéancier pour lequel j'ai opté ci-dessus). Il restera donc à payer la somme de :

Signature
(précédée de la mention "lu et approuvé")

Fait à Le

Pour information

L'Aromathérapie est enseignée dans un but de bien-être et de détente et n'a pas pour objectif d'établir un diagnostic ou de modifier un traitement médical.
Cette discipline ne doit en aucun cas remplacer l'avis d'un médecin quels que soient les symptômes.